Le Sabot de Vénus La revue du Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne





3 - Éditorial

4 - Vers un 11° parc national consacré à la forêt de plaine

Un 11° parc national va être créé en France afin de préserver la forêt feuillue de plaine du Châtillonnais. Pourquoi ce territoire? Quels sont les enjeux? Quelle est la démarche de mise en place de cet outil?

6 - La gestion intégrée des prairies humides d'Huilly-sur-Seille

Les prairies humides d'Huilly-sur-Seille sont menacées par la déprise agricole ou la mise en culture. Comment le Conservatoire et ses partenaires tentent-ils de préserver ce patrimoine biologique exceptionnel ?

7 - Vers un partenariat avec les lycées agricoles : l'exemple de Saint-Sernin-du-Bois

Le Conservatoire sensibilise les générations futures à la préservation de la biodiversité et à l'entretien des milieux naturels lors d'un chantier nature.

8 - La forêt de Montmain, un écrin forestier dans le Morvan

Ce massif forestier exceptionnel est géré de façon durable. Pour accroître les potentialités du site en termes de biodiversité, le Conservatoire a choisi de laisser vieillir une partie de la forêt.

9 - Patrimoine naturel des forêts bourguignonnes La forêt tout en images.

13 - Une forêt durable au service de la société

Les liens entre l'Homme et la forêt remontent à une dizaine de milliers d'années. Comment exploiter cette ressource tout en la préservant et en respectant sa biodiversité ?

14 - L'agriculteur et le Corynéphore : une symbiose sur la Loire entre Imphy et Decize

Les formations pionnières à Corynéphore des bords de Loire sont menacées par la dynamique de fermeture des milieux. Pour préserver ce patrimoine, des Mesures Agro-Environnementales territorialisées ont été mises en place.

16 - Les plantes vernales forestières

À la sortie de l'hiver, la nature se réveille. Des plantes profitent des premiers rayons de soleil pour se développer. Apprenez à en reconnaître quelquesunes, communes ou plus rares!

18 - Brèves de nature

L'actualité de la nature en Bourgogne.

Les sites du Conservatoire

152 sites **4200** hectares



Les dépliants-guides des sentiers sont disponibles au Conservatoire et sur notre site internet.

L'actualité du Conservatoire est aussi sur notre site internet : www.cen-bourgogne.fr

Le Sabot de Vénus n°35



N ce début d'année, je vous adresse tout d'abord mes meilleurs vœux pour 2012. Que tous vos projets puissent voir le jour!

Le Sabot n°34 vous annonçait l'évolution de votre Conservatoire avec une reconnaissance du législateur, un changement de nom et de logo accompagné d'une nouvelle adresse pour le site Internet (*).

2012 sera une année importante puisque pour être agréé «Conservatoire d'espaces naturels », nous devons accompagner la demande d'agrément par une proposition de **Plan d'action quinquennal** (PAQ) du Conservatoire qui est en cours d'élaboration et qui va permettre de dégager trois objectifs essentiels:

- renforcer et garantir la préservation du patrimoine naturel bourguignon sur un réseau de sites,
- développer et accompagner la prise en compte de la biodiversité dans les politiques territoriales (Trame verte et bleue, atlas régionaux...),
- participer au déploiement de programmes thématiques d'envergure régionale.

Le **Plan d'action quinquennal** prévoit en outre la réalisation d'un **plan de gestion**, validé par le Conseil scientifique, pour chaque site ou espace dont le Conservatoire a la responsabilité.

Le Conservatoire poursuit en parallèle de **nombreuses ambitions pour préserver la biodiversité de la Bourgogne**, passant notamment par l'acquisition de nouveaux sites, acquisitions qui seront largement ouvertes à tous les adhérents et bienfaiteurs de la nature, puisque nous relançons des souscriptions.

Pour mener à bien ces beaux projets sur le long terme, les prochaines années seront davantage placées sous le signe de l'action amplifiée et du partenariat : partenaires institutionnels et privés, collectivités, associations, adhérents, bénévoles... l'engagement de tous qui doit converger au profit de la préservation de la nature bourguignonne et de sa biodiversité. Cette **nouvelle édition du Sabot de Vénus**, en écho à l'année internationale de la forêt qui se clôture, vous emmène découvrir la forêt de Montmain, aux portes de la ville d'Autun, parfaite illustration de l'exceptionnelle biodiversité de nos massifs, et le futur parc national de forêt feuillue de plaine « Entre Champagne et Bourgogne ». Concilier prise en compte de la biodiversité et activités humaines est un équilibre qu'il convient de trouver également dans les activités agricoles. Nous vous proposons ainsi de découvrir comment il est possible de sauvegarder des prairies humides, préoccupations majeures à Huilly-sur-Seille ou dans le Val de Loire.

1986 - 2011, le Conservatoire a eu 25 ans l'an dernier. Cet anniversaire a été célébré lors d'un séminaire des adhérents et amis du Conservatoire, le 5 novembre dernier à Saint-Brisson, au cœur symbolique de la Bourgogne et notre siège social. Nous avons voulu aussi retracer, dans un **numéro spécial du « Cœur de Sabot »**, les évènements marquants de la vie de l'association depuis sa création. Il présente des témoignages de personnes ayant participé de près ou de loin aux actions du Conservatoire. Le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne est bien votre Conservatoire, et son évolution et son développement ne pourront se faire sans vous!

En attendant d'avoir le plaisir de vous retrouver lors des évènements « phares » qui jalonneront cette année (visites, animations, Assemblée générale...), je vous souhaite une plaisante lecture de ce dernier numéro.

Daniel SIRUGUE

Président du Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

(*) www.cen-bourgogne.fr

Janvier 2012

Kingue



Territoire singulier de Bourgogne, le Châtillonnais et sa « montagne » sont au centre d'un projet de Parc national consacré à la forêt feuillue de plaine. Avec son prolongement haut-marnais sur le plateau de Langres, ce vaste espace boisé recèle en effet, au cœur de sa riche mosaïque forestière, des patrimoines naturels et culturels remarquables.

Un parc national est avant tout un espace exceptionnel dans lequel tout est mis en œuvre pour préserver, gérer et mettre en valeur de façon exemplaire la nature, la culture et les paysages. Paradoxalement, aucun des parcs nationaux existants ou en création ne fait la part belle aux écosystèmes forestiers de plaine, alors qu'ils couvrent près du tiers de la surface métropolitaine. Cette incohérence, soulignée par le Grenelle de l'Environnement, a été corrigée en 2009 par l'annonce par le Premier Ministre du choix de notre territoire pour étudier la construction d'un 11° parc national, le premier au nord de la Loire.



Pourquoi ce territoire?

La forêt de l'espace-parc potentiel se caractérise avant tout par sa continuité spatiale et temporelle. Cette région était déjà l'une des plus boisées de France au début du XIX^e siècle, lors du dernier minimum forestier¹. Autre particularité, sa trame forestière est majoritairement composée de forêts publiques, dont de très grandes forêts domaniales comme celle de Châtillon, la plus étendue de Côte-d'Or.

L'essence reine de la région est le **Hêtre**. Toute la gamme des hêtraies sur sols calcaires y est recensée, de la hêtraie froide à la hêtraie sèche à Laîche blanche, particulièrement bien représentée, en passant par la hêtraie de plateau représentative des peuplements du quart nord-est de la France.

Cette importante couverture forestière assure notamment la présence d'importantes populations d'ongulés et d'espèces remarquables dont l'emblématique Chat forestier, de très nombreux insectes saproxylophages² ou encore des champignons dont la célèbre Truffe de Bourgogne.

Le climat, si particulier à cette région, contribue fortement à la richesse de ce territoire. L'espace-parc abonde d'espèces submontagnardes, médio-européennes, voire relictes glaciaires³. qui lui donnent par endroits de faux-airs de Jura en plaine. La majeure partie des stations de Sabot de Vénus en plaine y est ainsi répertoriée.

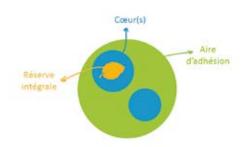
Cette forêt est enfin un écrin pour des milieux associés particulièrement riches tels que des **pelouses calcaires**, et surtout un réseau dense de **marais tufeux alcalins** typiques, dont beaucoup font l'objet d'une gestion par le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne. Elle abrite aussi de très nombreuses **rivières**, du fait de la position de l'espace - parc sur un toit hydrographique alimentant les bassins versants de la Seine et de



la Saône. La qualité globalement bien préservée des cours d'eau et des forêts permet ainsi au territoire d'accueillir des populations de **Cigognes noires** nicheuses en augmentation, notamment en Haute-Marne.

Mais l'intérêt spécial de ce secteur est loin de se limiter à son patrimoine naturel. L'Homme l'a de tout temps façonné, depuis l'âge du fer jusqu'au pic de la métallurgie du XIX^e siècle, en passant par les époques gallo-romaines et médiévales, laissant l'empreinte de son action sur les écosystèmes et modelant les paysages.

Un parc national, comment ça marche?



Le cœur est l'espace prioritairement dédié à la protection et à la mise en valeur des écosystèmes, des paysages et du patrimoine culturel. Il fait l'objet d'une réglementation particulière. C'est également un espace à vocations récréative et pédagogique. Il sera essentiellement construit autour des forêts domaniales.

À l'intérieur du cœur, la **réserve intégrale** est une **zone où la nature pourra «s'ex-primer»**, une sorte de «laboratoire à ciel ouvert» dédié à la recherche. Une réserve intégrale de près de **3000 ha** est à l'étude pour permettre la restauration de la naturalité forestière à grande échelle.

Enfin, l'aire d'adhésion est le territoire en lien étroit d'un point de vue écologique, économique et social avec les cœurs.



C'est l'espace privilégié pour favoriser le développement d'une **économie durable** qui valorise les richesses locales.

Au-delà d'un zonage, un parc national est avant tout un projet prenant la forme d'une **charte**, validée tant au niveau national que local. Elle définira les orientations et actions qui guideront ce territoire pour les 15 années à venir.

Pour permettre une construction collective et concertée, un **Groupement d'intérêt public** (GIP) de préfiguration a été constitué, rassemblant tous les acteurs souhaitant s'impliquer, soit plus de 200 membres⁴. S'appuyant sur un Conseil scientifique et un Conseil économique, social et culturel, ainsi que sur une équipe technique permanente de six personnes, il ambitionne une création effective pour début 2015.

 Karine Tissot & Matthieu Delcamp GIP de préfiguration du parc national « Entre Champagne et Bourgogne » ⁵

- ¹ **Minimum forestier :** dernière valeur minimale de la surface des forêts françaises, datant de 1830 environ dans notre région.
- ² Saproxylophage: qui ne consomme que du bois mort, participant ainsi à sa décomposition.
- 3 Relictes glaciaires: espèces de milieu froid s'étant installées à l'époque glaciaire et ayant survécu jusqu'à nos jours en se réfugiant dans de (rares) niches écologiques offrant des conditions favorables, généralement des fonds de vallons étroits, frais et humides et leur versant exposé au nord.
- ⁴ Les CEN de Bourgogne et de Champagne-Ardenne sont présents dans les différentes instances.
- 5 Les nom et périmètre du parc national mentionnés ici sont encore à l'étude et peuvent être modifiés.

Pour en savoir plus

GIP de préfiguration du parc national « Entre Champagne et Bourgogne » ⁵ 4 Ruelle du Monument 21290 Leuglay 03 80 93 10 92 www.gipecb-parcnational.fr



Les prairies humides d'Huilly-sur-Seille, en plus d'assurer l'alimentation du bétail, jouent un rôle fondamental en terme de qualité des eaux superficielles et souterraines et sont des éléments essentiels du paysage bressan.

Cependant, la déprise agricole et la mise en culture de ces espaces menacent de modifier considérablement cet équilibre et remettent en cause le maintien de bon nombre d'espèces et d'habitats naturels rares et menacés caractéristiques de cette région de la Bourgogne. Au vu de ces enjeux, le Conservatoire, associé à des agriculteurs locaux, a décidé d'intervenir sur ce secteur, notamment par

le biais d'acquisition foncière et de montage de contrats

Un patrimoine biologique exceptionnel

Les prairies humides d'Huilly-sur-Seille renferment une biodiversité remarquable typique des zones humides du val de Seille. Au niveau de l'avifaune, ont été recensés le **Blongios nain**, petit héron nichant dans les saulaies et roselières des rives de la Seille, ou encore le **Busard des roseaux** qui nidifie dans des roselières ou dans des prairies à hautes herbes. D'un point de vue floristique, le cortège est extrêmement intéressant puisqu'il abrite plusieurs espèces protégées ou très rares à l'échelle de la Bourgogne. En début de printemps, il est possible d'admirer les damiers violets de la **Fritillaire pintade** ou encore l'**Orchis à fleurs lâches**. A partir de fin mai, on peut apercevoir la discrète **Gratiole officinale**, la **Renoncule à feuilles d'ophioglosse** ou encore la **Laîche à épi noir**.

Un parcellaire épineux

La complexité du parcellaire, constitué d'une majorité de parcelles en forme de lanières de 5 m de large sur 100 à 300 m de long, n'a pas facilité les opérations de maîtrise foncière et d'usage. Aussi, dans le cadre d'un travail commun avec la SA-FER Bourgogne et en continuité avec les travaux ayant permis l'acquisition d'une vingtaine d'hectares de prairies humides, trois unités de gestion ont été établies. Leur définition s'est appuyée sur des bases foncières (limites cadastrales, propriétés du Conservatoire, clôtures existantes...) et sur le fait que les terrains étaient à vendre ou en déprise. La poursuite du travail a consisté à identifier les propriétaires (22 au total) pour leur proposer des conventions de gestion qu'ils commencent à signer progressivement, ce qui permet de lancer petit à petit les opérations de gestion.

Des résultats encourageants

La gestion du site a été mise en place par le Conservatoire avec le soutien de l'EPTB1 Saône et Doubs, animateur du site Natura 2000. Deux types de gestion ont été retenus. Les parcelles facilement mécanisables et présentant un faciès prairial sont fauchées tardivement par des agriculteurs locaux. Les prairies plus marquées par la déprise (faciès de mégaphorbiaie² ou cariçaie³) font l'objet de contrats Natura 2000 de broyage de caricaie et sont gérées en régie par le Conservatoire. Un état des lieux, réalisé cette année, à permis de vérifier que le Busard des roseaux était toujours présent sur le site et que l'ensemble des espèces floristiques patrimoniales présentaient des effectifs très satisfaisants.

• Guillaume Doucet Chargé de missions Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne



EPTB : Établissement Public Territorial de Bassin

² **Mégaphorbiaie :** prairie humide semi-naturelle en cours de colonisation par des hautes herbes, suite à l'abandon de pratiques agropastorales traditionnelles (fauche, pâturage).

³ Cariçaie: formation dense de carex.

G. Doucet - CE

Le Sabot de Vénus n°35

Natura 2000.



Lundi 6 juin 2011, 30 élèves de l'EPLEFPA¹ d'Étang-sur-Arroux, accompagnés de leurs enseignants, ont participé à une journée de découverte et d'entretien des milieux naturels sur le site du Bois de la Manche à Saint-Sernin-du-Bois (71).

Un site Conservatoire

N'occupant qu'une petite surface d'un peu plus de 5 ha, le marais du Bois de la Manche abrite néanmoins une mosaïque de milieux originaux et rares en Bourgogne. Prairie paratourbeuse, mégaphorbiaie, jonçaie acutiflore², aulnaies et saulaies ainsi que pelouses et prairies en transition le composent harmonieusement. Ce site est ainsi répertorié au titre des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique. Afin de préserver son riche patrimoine naturel, le Conservatoire s'en est vu confié la gestion depuis 1998, en partenariat avec la commune propriétaire.

Forts de leur caractère rustique et de leur adaptation aux milieux humides, deux chevaux Konik-polski, Pastok et Soppot, en sont les principaux gestionnaires. Leur pâturage limite en effet la colonisation par les ligneux. Régulièrement, pour leur prêter main forte, l'équipe du Pôle Gestion de Sites du Conservatoire intervient dans divers travaux d'entretien et d'expérimentations, encadrés par des suivis scientifiques.

Une journée avec les élèves

La matinée a été consacrée à la **découverte** du site et de ses différentes entités paysagères, aux enjeux de conservation, aux diverses pratiques de gestion et aux expérimentations mises en place.

L'après-midi a fait l'objet d'un chantier nature, avec une quinzaine d'élèves motivés, consistant à mettre en pratique certaines méthodes de gestion évoquées en matinée. Afin d'éviter la fermeture du milieu par les ligneux colonisant la prairie humide au détriment d'espèces rares telles que la Linaigrette à feuilles étroites et de nombreuses orchidées, les élèves, par petits groupes et équipés «jusqu'aux dents», se sont répartis sur des zones prédéfinies et ont minutieusement éliminé les rejets d'Aulnes glutineux et de saules à l'aide de sécateurs de force, de tronçonneuses, de débroussailleuses et de scies télescopiques. Ils ont ensuite exporté les rémanents sur les abords de la parcelle, en vue d'une évacuation ultérieure par l'équipe technique du Conservatoire, tout en préservant les autres espèces en place.

Par ailleurs, ce chantier nature constituait une épreuve pratique pour les étudiants. Choix de l'outil, respect du protocole et des consignes de sécurité et qualité du travail ont fait l'objet d'une notation par leur enseignant.



Entre théorie et pratique, cette journée a pleinement rempli ses objectifs. Des jeunes gens ont découvert un site naturel original et les enjeux de gestion qui y sont liés. Sensibilisés et forts de ces connaissances, ils ont pu mettre à profit leur motivation et leur technicité dans une opération pertinente, concrète, garante du maintien de la riche biodiversité de ce site.

• Rémi Vuillemin
Technicien au Conservatoire d'espaces
naturels de Bourgagne

- ¹ Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole
- ² Jonçaie acutiflore : prairie humide oligotrophe (pauvre en éléments nutritifs) dominée par le Jonc acutiflore



Une fois les tâches assignées, les élèves se sont répartis sur le site.

H. Ménelot - CENB

Janvier 2012



Situé aux portes de la ville d'Autun, ce site exceptionnel recèle des milieux naturels relictuels, diversifiés et remarquables. Non exploitée depuis au moins deux décennies, la forêt de Montmain est dans une dynamique de vieillissement naturel. En 2003, le Conservatoire, la Ville d'Autun et le Groupement forestier pour la Sauvegarde des Feuillus du Morvan (GFSFM) ont engagé un partenariat afin d'acquérir cette forêt et protéger ses richesses menacées par la sylviculture intensive de résineux.

Des patrimoines à préserver

Cette étendue de feuillus est ponctuée de milieux d'intérêt patrimonial: tourbières, prairies à Molinie, landes à callune, forêts acides à Myrtille... Il est possible d'y voir la Violette des chiens, la Pédiculaire des marais et la Gentiane pneumonanthe, mais aussi la Pie-grièche écorcheur et le Busard cendré, deux espèces d'intérêt européen, dans les zones forestières les plus ouvertes. La nécessité de préserver ces richesses naturelles n'est plus à démontrer mais il faut ajouter à cela un patrimoine culturel et archéologique marqué par la découverte de nombreux vestiges gallo-romains. Ce site présente de plus un fort intérêt paysager, un enjeu « zone humide » majeur, et abrite des zones de captage pour l'alimentation en eau potable de la Ville d'Autun.

Une forêt aujourd'hui gérée durablement

Une convention tripartite entre les propriétaires a été signée pour assurer

une gestion «proche de la nature», à la fois rentable économiquement et favorable à la biodiversité: futaie irrégulière, plantations plurispécifiques, gestion par pied d'arbre, maintien de vieux arbres et d'arbres à cavité... La gestion est dite « durable », c'està-dire pensée de manière à assurer le renouvellement et la pérennité du massif forestier. Après 5 ans de travail du Groupement pour une Gestion Responsable de Forêts Bourguignonnes (GGRFB), la certification FSC (Forest Stewardship Council¹) a été obtenue le 21 octobre 2011 pour 1400 ha de forêt à grande valeur écologique et patrimoniale dont la forêt de Montmain. Il s'agit de la première expérience de ce type en Bourgogne, et même en France, sur l'aspect collectif de la démarche!

La forêt vieillit, la biodiversité s'épanouit

Dans le cadre du label FSC, une attention particulière est portée sur le maintien de **bois mort** ou sénescent, nécessaire à toute forêt en bonne santé. La majorité des massifs forestiers français sont jeunes et exploités². Or il est démontré que **plus un boisement est âgé, plus sa biodiversité augmente** (voir graphique). Les «vieux bois» (de 100 ans à 500 ans et plus), couchés ou encore debout, abritent ou nourrissent une multitude d'organismes vivants (champignons, bactéries...).

Les oiseaux et les chauves-souris occupent les cavités. Les musaraignes et hérissons se nourrissent d'espèces dites saproxylophages, c'est-à-dire qui ne consomment que le bois mort, notamment beaucoup d'invertébrés. À titre d'exemple, les scientifiques anglais estiment que 1700 espèces d'invertébrés, soit 6% de l'ensemble de la faune connue de Grande-Bretagne, dépendent du bois mort.

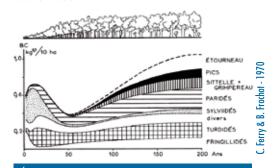
Non exploitée depuis plusieurs années, la forêt de Montmain présente donc un enjeu certain pour la biodiversité. Sur les 70 ha dont il est propriétaire, le Conservatoire souhaite privilégier une **politique non interventionniste** pour favoriser le vieillissement naturel de l'écosystème et laisser s'exprimer pleinement la biodiversité forestière.

Caroline Najean Chargée de communication au Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

1 se traduit par « Conseil de Soutien de la Forêt »

² 40% des futaies régulières ont moins de 40 ans, les futaies régulières de plus de 200 ans ont régressé de 10% en 10 ans et 50% des coupes sont encore des coupes rases à fort impact environnemental.

En France, en 2006, l'ONF mentionnait 1,28 m³ par hectare de bois mort supplémentaire depuis moins de cinq ans. C'est très peu par rapport à la forêt naturelle, mais en augmentation de 14% depuis le précédent inventaire, la tempête de 1999 contribuant fortement à cela.



Évolution de la biomasse consommante que représentent les principaux groupes systématiques dans la futaie.











Il y a 12000 ans, bien avant l'installation de la forêt, l'Homme est déjà présent en Bourgogne. Il va se développer avec elle. Elle lui offrira tout ce dont il a besoin : chauffage, nourriture, matériaux de construction, pâturages, plantes médicinales... De tout temps, l'Homme puise, défriche mais protège aussi cette forêt afin de pouvoir l'exploiter durablement au fil des siècles.

Evolution de la forêt bourguignonne

La pression humaine est telle que la forêt ne couvre plus que 12 % du territoire au milieu du XIX^e siècle. Depuis, l'arrivée des énergies fossiles et les progrès des méthodes de sylviculture ont permis un développement spectaculaire de la forêt : elle couvre de plus en plus de territoires et le volume sur pied est en constante augmentation! Depuis 1000 ans, on n'a jamais eu autant de forêt ni autant de volume de bois sur pied en Bourgogne!

La forêt privée, qui passe de 483 000 ha en 1911 à 657 000 ha en 1999 occupe actuellement les 2/3 du territoire boisé de la Bourgogne. Cet accroissement est essentiellement dû à l'introduction de résineux sur des terres délaissées par l'agriculture. Cette forêt appartient à 162 000 propriétaires mais seulement 3200 ont une propriété de plus de 25 ha. La forêt, riche des nombreuses essences qui la composent (67 espèces d'arbres dont 39 indigènes, 74 espèces d'arbustes et arbrisseaux), est le fruit du travail des sylviculteurs : 162 000 cerveaux qui fonctionnent différemment... un véritable atout pour la biodiversité!

Le Centre Régional de la Propriété Forestière agit pour la biodiversité

Pour aider les propriétaires dans la gestion durable de leur forêt, le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) propose un **programme de formation multicarte** où l'ensemble de la gestion forestière est traité selon ses trois piliers économique, social et écologique. Le CRPF, sensibilise aussi beaucoup à la prise en compte des habitats remarquables, afin que ceux-ci soient identifiés dans les documents de gestion et bénéficient d'attentions particulières.

Depuis la création de l'Association Bourguignonne de Certification Forestière, qui labellise la gestion durable sous la marque PEFC¹, les propriétaires sont encore plus incités au respect de la biodiversité. Ils n'oublient pas le rôle de régulation et purification de l'eau joué par la forêt, de « pompe » à $\rm CO_2$ et à polluants, de réserve à gibier pour les 50 000 chasseurs…

Le CRPF, en relation avec ses partenaires environnementaux, a notamment publié des **fiches** sur les écosystèmes forestiers remarquables, les milieux intra-forestiers, le franchissement des cours d'eau, la prise en compte de la grande faune, la prise en compte du paysage... et plus récemment sur les oiseaux

Pour en savoir plus

www.foret-de-bourgogne.fr

Chiffres - clés de la forêt de Bourgogne :

1 million d'ha soit 30,4 % du territoire, 135 m³/ha 5° rang national en surface

83 % de feuillus

1ère région pour le chêne, 1ère aussi pour le douglas 2/3 de forêt privée : 1 famille sur 5 possède de la forêt

133 millions de m³ sur pied : en augmentation malgré une récolte très inférieure à l'accroissement d'où une augmentation potentielle de la récolte 16 à 19 000 emplois en zone rurale : 1 000 m³ récoltés induisent 1 emploi en forêt et 8 à 10 emplois dans la transformation

Pour faire 1 m³ de bois, l'arbre stocke 1 tonne de CO₂ et libère 730 kg d'oxygène

(avec l'EPOB² et l'ONF³) et sur les mares (avec le CEN Bourgogne et l'ONF).

Le forestier privé a bien conscience qu'il n'emprunte rien aux générations futures. Au contraire, il investit pour elles, et entretient son patrimoine en même temps que le paysage et la biodiversité, sachant fort bien qu'il ne récoltera pas lui-même le produit de ses efforts.

• Hugues Servant Centre Régional de la Propriété Forestière

Janvier 2012

¹ **PEFC**: Programm for the Endorsement of Forest Certification se traduit par « Programme de reconnaissance des certifications forestières »

² **EPOB** : Étude et Protection des Oiseaux en Bourgogne.

³ **ONF** : Office National des Forêts.



Avec plus de 1 000 km de long, la Loire se présente comme le plus long fleuve français. Considéré exagérément comme « sauvage », il se déploie dans un lit relativement peu aménagé mais ayant subi par endroits d'importants travaux de rectification et d'endiguement pour protéger hommes et cultures de ses caprices. Véritable réservoir de biodiversité traversant l'ouest de la Bourgogne, la Loire vit au rythme des crues parfois dévastatrices, des coutumes et d'une agriculture de plus en plus partagée entre tradition et modernisme.

Une histoire de dynamique fluviale

Vitrine de la biodiversité d'un fleuve en perpétuel mouvement, les pelouses sableuses alluviales étaient autrefois constamment remaniées par une dynamique fluviale importante. Depuis plusieurs dizaines d'années, elles connaissent une évolution régressive les amenant à disparaître. La baisse de la fréquence des crues, l'incision du lit mineur et plus marginalement l'effondrement des populations de micromammifères en sont les principales causes.



La multitude d'ouvrages créés dans l'optique de contrôler l'écoulement du fleuve ont par endroits augmenté sa puissance érosive, accéléré le courant provoquant ainsi l'enfoncement du lit mineur. L'extraction massive de granulats jusqu'au début des années 90 et la création d'ouvrages hydrauliques (barrages) ont par ailleurs généré un déséquilibre dans les processus d'érosion - sédimentation, contribuant à l'incision du lit et à l'abaissement de la ligne d'eau. Par conséquent, la fréquence et la durée des crues ont diminué, limitant le renouvellement des groupements végétaux fluviaux qui faisaient la richesse des bords de Loire. Entretenues il y a encore peu par une petite faune locale abondante (lapins, taupes), les dernières pelouses à Corynéphore connaissent aujourd'hui des soucis de déprise et d'embroussaillement. Les maladies infectieuses (myxomatose), la chasse et le braconnage ainsi que les fortes crues ligériennes de 2003 ont, par endroits, décimé la quasi-totalité des populations de mammifères, ces derniers n'assurant plus leur rôle de « jardiniers » des pelouses. Ainsi, une dynamique de colonisation par des ligneux s'observe, mettant en péril ces milieux patrimoniaux.

Les pelouses sableuses ligériennes : un patrimoine d'intérêt européen

Milieu classé parmi les habitats d'intérêt communautaire servant à la désignation des sites pour le réseau Natura 2000, les pelouses sableuses sèches ligériennes sont reconnues comme parmi les plus importantes en Europe tant pour les surfaces que sur le plan floristique et faunistique. Avec plus de 400 ha de pelouses, le site Natura 2000 « Vallée de la Loire entre Imphy et Decize » dans la

A Ardonin CEMP





Nièvre s'affiche comme le seul secteur au sein du bassin versant du fleuve à concentrer des surfaces si importantes.

Deux types de pelouses sableuses sèches abondent sur ce site. Une formation pionnière à Corynéphore croît directement sur les sables donnant aux bords de Loire des airs de littoral atlantique. Elle associe de nombreuses plantes annuelles comme l'Astérocarpe blanchâtre en limite de répartition est pour la France ou la Spargoute printanière protégée au niveau régional. Quelques espèces inféodées habituellement aux milieux cultivés (moissons, vignes, jachères) comme la Véronique à feuilles trilobées se rencontrent aussi sur ces pelouses pionnières exploitant ainsi des conditions similaires à leurs milieux originaux. Les pelouses les plus écorchées sont parfois colonisées sporadiquement par des groupements mélangeant des mousses, lichens et plantes grasses du genre des Orpins. Une formation plus fournie mais tout aussi patrimoniale à Fétuque à longues feuilles, comprenant de nombreuses raretés comme l'Armérie des sables. la Camomille des rochers ou l'Armoise champêtre, succède aux groupements pionniers à Corynéphore.

Une agriculture rendue indispensable et soutenue

Présent sur l'intégralité de la partie bourguignonne de la Loire, le CEN Bourgogne est intervenu plus précisément en 2011 sur ce secteur. Infléchir par des travaux de gestion la dynamique fluviale de la Loire étant une utopie, les solutions pour la préservation durable des pelouses se sont donc orientées vers le soutien de l'agriculture locale par la mise en place d'actions de restauration et d'entretien via une considérable campagne de Mesures Agro-Environnementales territorialisées (MAEt) en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Nièvre. Ainsi, les diagnostics écologiques ont porté sur plus de 1 000 ha de terre agricole et la contractualisation effective de la part des exploitants fut établie sur 616 ha dont 250 ha en pelouses pour les 5 années à venir. Cette campagne sera à nouveau reconduite au printemps prochain ainsi qu'en 2013, année qui clôturera la signature de nouvelles MAEt.

Les mesures concernant ces milieux (MAEt « Entretien des pelouses sèches par le pâturage » et « Restauration de pelouses sèches

et entretien par le pâturage ») ont été massivement plébiscitées par les exploitants agricoles et les objectifs de contractualisation largement dépassés. L'entretien consistera en l'adaptation du pâturage par des ajustements à réaliser pour la conduite des troupeaux sur les pelouses ainsi qu'en une phase facultative de broyage des ligneux colonisateurs. La restauration des pelouses passera, quant à elle, par une phase obligatoire de réouverture du milieu par broyage et bûcheronnage léger suivi d'un ajustement du pâturage.

Même si les pelouses sableuses sèches ligériennes continuent à se maintenir malgré la disparition progressive de la dynamique fluviale, il faut garder à l'esprit que cela est dû essentiellement aux éleveurs locaux. Comme ce sont actuellement les seuls à pouvoir « valoriser » ces milieux, le Conservatoire a fait le choix de les soutenir dans cette démarche. Ils restent maintenant les seuls garants de ce patrimoine naturel menacé.

Antoni Ardouin
 Chargé d'études

 Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne



La parole à...

...Vivien Vacher Chambre d'Agriculture de la Nièvre

« La Vallée de la Loire possède des habitats naturels exceptionnels qui nécessitent un entretien pastoral. Ces surfaces, peu productives, demandent un accompagnement financier pour maintenir une activité agricole. La Chambre d'Agriculture s'est engagée dans une démarche volontaire lors de la mise en place des programmes de Mesures

Agro-Environnementales afin de concilier biodiversité et agriculture sur ces milieux remarquables. Depuis 1995, elle accompagne les exploitants du Val de Loire Nivernais au travers des différents dispositifs (OLAE, CTE, CAD et maintenant les MAEt). Ceux-ci se révèlent être de bons outils, qui ont su s'adapter aux contraintes de l'activité agricole et mobiliser les agriculteurs. »



La belle saison approche ! Encore engourdie par les froids de l'hiver, la nature va doucement s'éveiller, profitant de la douceur printanière. En sous-bois, les premières fleurs apparaissent, chauffées par les timides rayons du soleil. Discrètes et éphémères, elles forment des tapis de verdure sur le sol, égayant ainsi nos forêts.

Les premières fleurs du printemps, dites vernales

Aux mois de mars et avril, les arbres de nos forêts n'ont pas encore déployé leur feuillage. La lumière peut alors atteindre le sol. Profitant de cet ensoleillement furtif, des plantes herbacées dites vernales (de printemps) vont s'empresser de fleurir. Ainsi elles évitent toute concurrence de la part des autres végétaux. Pour achever rapidement leur développement, les espèces vernales sont généralement de petite taille.

Fleurir tôt dans l'année présente quelques risques. En effet, à cette période, quelques insectes seulement sont actifs et peuvent assurer la pollinisation de ces fleurs. C'est pour cela que les plantes vernales ont pour la plupart favorisé d'autres stratégies de reproduction pour pallier ce manque, comme la reproduction végétative. Un nouvel individu se forme à partir d'un organe de la plante «mère» par multiplication par stolons, tubercules, rhizomes ou bulbes.

Reconnaître quelques plantes vernales forestières



W. Polis. CENB

■ Perce-neige (Galanthus nivalis) Famille des Amaryllidacées Floraison de février à mars

Communément appelé «Perce-neige» (terme désignant en fait diverses plantes de cette famille fleurissant en fin d'hiver), *Galanthus nivalis* peut être confondu avec *Leucojum vernum* (Nivéole de printemps). Les 2 feuilles de cette petite plante vivace (10 à 15 cm) sont linéaires, vert foncé grisâtre. Portée par une tige ronde dépassant des feuilles, la fleur, solitaire, forme une clochette blanche pendante. Les tépales sont inégaux : 3 extérieurs blancs, oblongs et arrondis au sommet, 3 intérieurs plus courts, échancrés, portant des rayures vertes.

Le Perce-neige, espèce peu fréquente dans la région car en limite d'aire de répartition, préfère la mi-ombre mais peut pousser en plein soleil sur sols humides et riches en humus.

Dans les sous-bois sur sols frais, riches, non acides, il est possible de rencontrer cette vivace, souvent en tapis presque continu. Son nom vient du latin *Vinco*, «Je triomphe», car elle est l'une des premières à vaincre l'hiver. Les tiges portent une seule fleur bleu violet à cinq pétales disposés en moulin à vent. Les feuilles sont en forme de fer de lance, vert foncé. Elle est commune en toutes régions de Bourgogne, sauf dans le Morvan.

La Nivéole de printemps

(Leucojum vernum)
Famille des Amaryllidacées
Floraison de février à avril

Peu commune, cette plante à bulbe de forêts fraîches est apparentée au Perce-neige. Elle présente 3 ou 4 feuilles allongées, charnues, plus courtes que la tige, gracile, comprimée et trigone. La fleur (rarement 2) est grande (2 à 2,5 cm), penchée, odorante, blanche avec une tache jaunâtre ou verdâtre à l'extrémité de chacun des 6 pétales en pointe. Leur parfum est semblable à celui d'une violette.

L'Anémone des bois >

(Anemone nemorosa)
Famille des Renonculacées
Floraison de mars à mai

Très commune dans les sous-bois de feuillus frais de Bourgogne, cette anémone peut former des peuplements denses, grâce à ses tiges souterraines. Au bout d'une tige de 30 cm environ, son unique fleur blanche, parfois rosée, à pétales rayonnants, est portée par un pédoncule inséré au milieu de trois «fausses feuilles» (bractées) insérées au même niveau, découpées et étalées.

Scille à deux feuilles (Scilla bifolia) Famille des Hyacinthacées Floraison de mars à mai

Comme son nom l'indique, cette scille, plante vivace de 10 à 25 cm, se caractérise par ses 2 (rarement 3) feuilles linéaires qui embrassent une tige grêle, dressée, portant une grappe lâche de moins de dix fleurs bleu violacé. Les feuilles sont lancéolées, concaves et obtuses au sommet, lisses. Elle est assez commune en Bourgogne sur les secteurs calcaires et marneux, sur des sols profonds et frais, basiques et riches en azote, souvent dans les vallées alluviales.

Lathrée écailleuse ou Clandestine écailleuse (*Lathraea squamaria*) ► Famille des Scrophulariacées Floraison de mars à mai

Cette vivace est principalement présente dans l'Arrière-côte dijonnaise en forêts sur sols profonds et frais. Elle est un parasite de divers arbres comme l'Aulne glutineux et le Noisetier. Dépourvue de feuilles et de chlorophylle, elle puise sa nourriture dans les racines de ses hôtes grâce à des suçoirs. Elle est constituée de tiges souterraines blanches couvertes d'écailles charnues blanchâtres. Les petites fleurs (1 à 2 cm) blanchâtres ou rosées courtement pédicellées sont disposées en épi compact. Après la floraison, la plante disparaît de la surface jusqu'au printemps suivant.









Plante vivace plutôt basse (5 à 25 cm) à tubercules et à tige dépourvue de poils, la Ficaire possède des feuilles luisantes, largement ovales, en forme de cœur, faiblement crénelées et à longues «tiges» engainantes à la base. De mars à mai, elle développe ses grandes fleurs jaune or, solitaires et brillantes. La Ficaire affectionne les sous-bois semi-ombragés sur sols frais et humides assez riches.



▲ Oxalis petite oseille (Oxalis acetosella) Famille des Oxalidacées Floraison d'avril à mai

Appelée aussi Surelle ou Pain de coucou, cette plante vivace basse (8 à 15 cm), à souche grêle, rampante, couverte d'écailles charnues, fleurit d'avril à mai surtout en sous-bois. Elle affectionne les sols acides, peu riches, mais bien alimentés en eau et tolère l'ombrage. Ses feuilles ressemblent à celles du trèfle (feuilles formées de trois folioles en forme de cœur, pliées en leur milieu). Elles offrent une agréable sensation rafraîchissante lorsqu'on les mâche (mais elles sont à consommer avec modération!). La tige rouge brun porte une fleur solitaire à cinq pétales, blanche veinée de mauve, parfois teintée de pourpre.

Caroline Najean
 Chargée de communication
 Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

Pour en savoir plus

- BARDET O., FEDOROFF E., CAUSSE G. & MORET J. 2008. Atlas de la flore sauvage de Bourgogne. Biotope, Mèze (Collection Parthénope) Muséum national d'Histoire Naturelle, Paris. 7.52 p.
- RAMEAU J-C., MANSION D., DUME G. 2003. Flore forestière française. Plaines et collines Tome 1. Institut pour le développement forestier, Paris, 1785 p.



Actualités régionales



Lancement du programme LIFE+ «Continuité écologique, ges-Van tion de bassin versant et faune patrimoniale associée»

Le Parc naturel régional du Morvan, associé au Parc naturel régional des Ballons des Vosges, est porteur de ce nouveau programme prévu sur 4 ans. Il vise à améliorer les conditions de vie et de reproduction d'espèces emblématiques de nos cours d'eau de têtes de bassin telles que l'Ecrevisse à pieds blancs, la Moule perlière, la Mulette épaisse ou encore la Lamproie de Planer, le Chabot et la Truite fario.

Renseignements:

Coordinateur programme LIFE+: nicolas.galmiche@parcdumorvan.



Jeune moule perlière

Débardage à cheval et câble - mât

L'ONF a engagé cet hiver un chantier d'exploitation de résineux d'une dizaine d'hectares en forêt domaniale de Planoise (Saône-et-Loire), à l'intérieur d'un périmètre de captage d'eau potable

exploité par le Syndicat mixte des eaux Morvan Autunois Couchois (SMEMAC). Des drains étant enfouis à moins de 80 cm de profondeur, l'ONF a choisi le débardage à cheval et le débusquage des 2000 m³ de bois par câble-mât.

Cette opération est soutenue financièrement par le Fonds environnement développement durable de l'ONF, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et le SMEMAC.





Natura 2000: L'EP-**TB Saône et Doubs** s'engage pour la

biodiversité

Après douze ans d'implication dans la démarche Natura 2000, l'EPTB valorise et partage son expérience par la diffusion d'une plaquette de communication* destinée au grand public et la création d'un site internet (http://eptb-saone-doubs.n2000. fr), interface d'information et d'échanges avec les acteurs locaux.

Ces deux outils présentent les actions de l'EPTB sur les onze sites Natura 2000 qu'il gère sur les vallées alluviales du bassin de la Saône et du Doubs. Vous y retrouverez tous les éléments nécessaires à la connaissance des sites, à la compréhension des enjeux et des actions mises en œuvre.

Contact:

nicolas.terrel@eptb-saone-doubs.fr

Disponible sur simple demande auprès de l'EPTB par mail (info@eptb-saone-doubs.fr) ou par téléphone (03 85 21 98 12).

Rendez-vous à ne pas manquer!



En 2012, la LPO fête ses 100 ans!

Cet évènement sera célébré dans l'Yonne du 22 au 25 mars 2012 par la LPO Yonne et les services « communication » et « culture » de la Ville de Joigny. Exposition sur le thème de l'oiseau, spectacle musical, animations dans les écoles, activités artistiques, sorties ornithologiques sur les bords de l'Yonne seront au programme!

L'inauguration officielle se déroulera le jeudi 22 mars à partir de 18h.

Renseignements:

03 86 48 31 94 • yonne@lpo.fr

Pour en savoir plus:

http://centenaire.lpo.fr/

Ce qui a déjà eu lieu





41° journée mondiale des zones humides

La Journée mondiale des zones humides a été célébrée le 2 février, pour commémorer la signature de la Convention sur les zones humides (2 fé-

vrier 1971). En 2012, le «tourisme dans les zones humides» était à l'honneur. À cette occasion, le Conservatoire, en partenariat avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie a organisé une session de conférences-débats pour le grand public autour du thème «L'Yonne, du Morvan à Paris», suivie par 70 personnes.

Pour en savoir plus :

http://www.zones-humides.eaufrance.fr

Le Sabot de Vénus n°35

eau seine

Récid'Equ 2012

Du 18 au 22 janvier 2012, s'est déroulée à Sens la 6° édition de Récid'Eau, organisée par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie. Environ 1500 scolaires et plus de 1100 visiteurs ont été sensibilisés durant ces quatre jours et demi de fête aux problématiques de la préservation et de la gestion de la ressource en eau. La manifestation était parrainée par Cyrille Carré, kayakiste auxerrois double champion du monde et dont le prochain défi est une qualification aux Jeux Olympiques de Londres cet été.



Des jeunes en difficulté au service de la biodiversité



À l'initiative du Conseil Général de la Nièvre, cinq jeunes du Pas-de-Calais sont

venus en séjour en avril 2011 sur l'espace naturel sensible de l'Etang de Vaux. Ces jeunes, sans diplôme et en insertion professionnelle, participaient à une formation «Horizons» de 6 mois, mise en place par la mission locale de l'Artois et le Centre Forma de Noeux-les-Mines, et destinée à développer leurs compétences et la revalorisation de soi. Ce chantier nature, animé par «Equilibres Natur'ailes» et l'association nivernaise «Hirondelle, Eric Billion», a consisté en la construction et l'installation d'abris pour la faune (insectes, lézards, mésanges, hirondelles, hérissons...) dont le CG 58 suivra les résultats. Cette expérience a permis aux jeunes de découvrir des métiers et ainsi de préciser leur projet professionnel.

Cette expérience reste dans son approche unique en Bourgogne voire au niveau national!

Renseignements: fabrice.alric@cg58.fr



Bourgogne-Nature



BOURGOGNE

Revue scientifique

Les nouveaux Bourgogne-Nature sont parus!

Au sommaire du n° 13, vous trouverez un zoom sur les odonates, un dossier sur l'inventaire des lichens de Bourgogne et un étonnant article sur les morts accidentelles des chauves-souris.

Dans le n° 14, on parlera escargots et ragondins et, parmi de nombreuses autres informations naturalistes et scientifiques, vous trouverez un dossier sur les «espèces gibier».

Bourgogne-Nature Junior n°2



Le deuxième numéro dédié au bocage est paru!
Cet outil multimédia pour les collégiens et lycéens de la région au service de la nature est diffusé gratuitement par le Rectorat dans les établissements bourguignons.

9e Rencontres Bourgogne-Nature

Ces 9^e Rencontres qui auront pour thème «La nature près de chez soi» auront lieu les 16 et 17 novembre 2012 à Saint-Brisson.

Plus d'informations prochainement sur le site : **www.bourgogne-nature.fr**

L'inventaire de la nature



Participez à l'inventaire de la nature

Bourgogne Base Fauna en ligne!



La base régionale de données naturalistes sur la faune sauvage en ligne a été améliorée en 2011 pour faciliter la saisie des données. Du simple hérisson écrasé sur la route à l'inventaire des papillons de votre commune, votre contribution est indispensable pour l'amélioration

des connaissances et la prise en compte des espèces et de leurs habitats en Bourgogne!

L'actualité du Conservatoire : Les réseaux

Réseau des sites

Le Conservatoire gère 4 nouveaux sites! L'un d'entre eux, le plus singulier, est un grenier d'une copropriété du centre ville de Toucy (89) abritant une colonie de mise bas de Grand murin. Cette espèce est très vulnérable face aux dérangements et destructions de ses gîtes d'été lors de la restauration des toitures notamment. Les propriétaires de l'immeuble, le Conservatoire et la Société d'histoire naturelle d'Autun ont signé une convention pour assurer le maintien de la colonie par des aménagements adéquats et assurer une bonne cohabitation avec les habitants. Les autres sites concernent une station à Sabot de Vénus dans le Châtillonnais, un marais tufeux sur la commune de la Bussière-sur-Ouche (21), une population d'Anémone sauvage sur la commune de Saint-Maurice-aux-Riches-Hommes (89).

Programme corridors Pelouses calcaires

Après quatre années de travaux dans le cadre du programme «Corridors Pelouses Calcaires», le Conservatoire a publié en ce début d'année l'Atlas cartographique des Pelouses calcaires sèches de Bourgogne. Ce document à destination des professionnels et des décideurs, mais aussi des amoureux de la nature, dresse un bilan cartographique de ces milieux, une présentation des actions déjà engagées et des descriptions de chaque région naturelle à enjeu.

Une plaquette d'information à destination des collectivités territoriales vient compléter cet Atlas afin d'accroître le porter à connaissance sur cette thématique.

L'atlas cartographique des pelouses calcaires sèches est téléchargeable sur le site internet du Conservatoire à la rubrique Actions biodiversité.

Réseau des gestionnaires

Dans le cadre du réseau des gestionnaires, le Conservatoire a souhaité mettre à la disposition des autres acteurs de la nature un bilan des expériences menées sur certaines problématiques de gestion des milieux naturels comme les espèces envahissantes ou la gestion de certains types d'habitats. Ces fiches thématiques disponibles sur le site internet du Conservatoire ont vocation à être enrichies par chacun des acteurs afin de mutualiser les connaissances et de favoriser les échanges entre structures.

Retrouvez ces fiches dans la rubrique : Actions biodiversité / Réseau gestionnaires nature / Outils à disposition



Le Conservatoire est membre d'Espaces Naturels de France, la fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels. www.enf-conservatoire.org



Protéger, gérer et faire découvrir le patrimoine naturel bourquignon.

Le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne protège les sites naturels au moyen d'acquisitions foncières et de conventions de gestion. Il met en œuvre des études et des travaux de gestion des milieux à l'aide d'une équipe spécialisée et en partenariat avec les acteurs locaux.

Il est aussi un acteur privilégié de programmes de préservation des milieux naturels bourguignons (mares, pelouses...) ou d'espèces à fort enjeu sur l'ensemble du territoire (Râle des genêts). Ce travail est effectué en partenariat avec un réseau d'acteurs locaux. Le Conservatoire assiste les collectivités territoriales dans le déploiement de leur politique biodiversité.

Il a également un rôle de sensibilisation du public à la protection de la nature. Il assume cette mission notamment par le biais de visites guidées et à travers ses nombreuses publications.

Un Conseil d'administration.

Ce conseil d'administration est composé de quatre collèges dont un collège de membres actifs élus parmi les adhérents lors de l'Assemblée Générale.

Une équipe pluridisciplinaire et expérimentée.

Une vingtaine de permanents de formations diverses mettent en commun leurs compétences pour faire aboutir ces objectifs. Votre adhésion permet au Conservatoire de mieux défendre le patrimoine naturel.

Le Conservatoire agit grâce à votre soutien. La contribution que vous apportez par votre adhésion souligne votre intérêt pour l'avenir du patrimoine naturel et renforce la légitimité des initiatives du Conservatoire.

Une gestion claire du produit des cotisations et des dons.

Le produit de vos cotisations sert au fonctionnement de la vie associative (Assemblée Générale, Conseils d'Administration...) et au fonds d'entretien des sites naturels acquis.

Quant au produit de vos dons, il est prioritairement utilisé pour l'acquisition de sites naturels.

Le bilan annuel du Conservatoire est vérifié par un commissaire aux comptes.

Nos partenaires

Collège de membres de droit associatif au Conseil d'administration













Collège de membres invités permanents au Conseil d'administration













Communes

Côte-d'Or / Brochon ● Chaugey ● Couchey ● Cussey-lès-Forges ● Etalante ● Gevrey-Chambertin Is-sur-Tille
 Leuglay
 Marcilly-sur-Tille
 Morey-St-Denis
 Nantoux
 Nuits St-Georges Pommard ● Recey-sur-Ource ● Santenay-lès-Bains ● Savigny-le-Sec ● Spoy ● Talant ● Tillenay ● Vievy • Vosne-Romanée

Nièvre / Pouilly-sur-Loire • St-Brisson

Saône-et-Loire / Bouzeron ● Bussières ● Chassey-le-Camp ● Dezize-lès-Maranges ● Le Creusot

• Ouroux-sur-Saône • Plottes/Tournus • Moroges • Lugny • Remigny • Rully • St-Sernin-du-Bois

• St-Sernin-du-Plain • St-Vallerin • Verzé

Yonne / Lailly • Lainsecq • Sacy • Tanlay • Givry • Merry/Yonne • St-Moré • Treigny • Voutenay/Cure • Mailly-le-Château

Collège de membres associés au Conseil d'administration



































Établissements bancaires







Fondations et partenaires privés





Communautés de communes

- Haut mâconnais
- Communauté de Communes entre Monts et Dheune
- Communauté Creusot Montceau

Les actions du Conservatoire sont aussi soutenues par







Perce-neige • S. Gomez - CENB

N°35 - 1er semestre 2012 ISSN 1164 - 5628

Dépôt légal : 1er trimestre 2012

Publication éditée par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne

Chemin du Moulin des étangs 21600 Fenay Tél. 03 80 79 25 99 • Fax 03 80 79 25 95 www.cen-bourgogne.fr contact@cen-bourgogne.fr

Directeur de la publication Daniel Siruque Directeur de la rédaction Romain Gamelon

Maquette Olivier Girard Secrétariat de rédaction Caroline Najean **Impression** S'Print

Ont collaboré à ce numéro

Antoni Ardouin, Mathieu Delcamp, Guillaume Doucet, Samuel Gomez, Daniel Magnin, Caroline Najean, Hugues Servant, Daniel Sirugue, Karine Tissot, Rémi Vuillemin

Comité de relecture

Alain Desbrosse, Régis Desbrosses, Arlette Develay, Guy Hervé, Chantal Morot-Gaudry, Bruno Guegan, Franck Nouvellet, Marie-Claude Revirard, Françoise Spinnler, Daniel Sirugue. DREAL Bourgogne, Conseil Régional, CG71, CG58, AESN, AERMC.

Ce numéro a été réalisé avec le soutien financier de l'Europe, de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bourgogne, du Conseil Régional Bourgogne, du Conseil Général de la Nièvre, du Conseil Général de Saône-et-Loire, de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerrannée-Corse.